

# MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 59 • août 2016



## LE HAUT REPRÉSENTANT DE L'UNION AFRICAINE À GAO

**GOUNDAM** : DES LEADERS COMMUNAUTAIRES EDIFIÉS SUR LE MANDAT DE LA MINUSMA

**KIDAL** : LA MINUSMA REHABILITE 12 PUIXS POUR FACILITER L'ACCES A L'EAU AUX POPULATIONS

LA RESOLUTION 2295 RENOUELANT LE MANDAT DE LA MINUSMA EXPLIQUEE A LA POPULATION DE **MENAKA**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX



## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

- 3** UNE MISSION D'ÉVALUATION TECHNIQUE UNION AFRICAINE / CEDEAO A GAO
- 4** KIDAL : LA MINUSMA REHABILITE 12 PUIITS POUR FACILITER L'ACCES A L'EAU AUX POPULATIONS
- 5** GOUNDAM : DES LEADERS COMMUNAUTAIRES EDIFIES SUR LE MANDAT DE LA MINUSMA
- 6** LA RESOLUTION 2295 RENOUELANT LE MANDAT DE LA MINUSMA EXPLIQUEE A LA POPULATION DE MENAKA
- 7** L'UNITE DE VUE POUR L'UNITE D'ACTION : FORUM SUR LA CONTRIBUTION DES LEADERS RELIGIEUX A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION
- 9** "CITADELLE DU DESERT" : UNE OPERATION DE SECURISATION DE LA VILLE DE TOMBOUCTOU
- 11** UN CADRE DE CONCERTATION SUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE VOIT LE JOUR A GAO
- 12** VIOLENCES SEXUELLES BASEES SUR LE GENRE : LES ACTEURS JUDICIAIRES DE GAO EN FORMATION
- 14** LA BRIGADE MIXTE DE GENDARMERIE DE SEVARE BENEFICIE D'UN PROJET A IMPACT RAPIDE DE LA MINUSMA
- 15** LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, UNE RESPONSABILITE DES ELUS
- 17** DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS POUR LA COUR CONSTITUTIONNELLE
- 18** L'ACTUALITE DE LA MINUSMA EN BREF



3



4



5



6



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

## UNE MISSION D'ÉVALUATION TECHNIQUE UNION AFRICAINE / CEDEAO A GAO



*Le mercredi 27 juillet 2016, S.E. Pierre Buyoya, haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et Chef de la MISAHÉL, a conduit une mission d'évaluation technique dans la ville de Gao. Il était accompagné d'une forte délégation tripartite d'experts militaires de l'Union africaine, de la CEDEAO et des Nations unies. La délégation a rencontré M. Seydou Traoré, gouverneur de la région de Gao, ainsi que les Chefs des Forces de sécurité maliennes sur place, avec lesquels ils ont échangé sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région.*

« Nous sommes venus ici pour évaluer la situation politique et sécuritaire qui prévaut dans la région. Cette évaluation nous aidera à formuler des recommandations qui peuvent être mises en œuvre pour renforcer la MINUSMA dans la lutte contre le terrorisme » a souligné Pierre Buyoya, Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et Chef de la Misahel lors de sa rencontre tenue au Gouvernorat.

Après avoir souhaité la bienvenue au Haut Représentant de l'Union africaine et sa délégation, le Gouverneur de la région les a assurés de toute sa disponibilité à répondre aux questions et à fournir toute information utile qui peut les aider à atteindre leurs objectifs. Au nombre des sujets abordés figuraient le retour effectif des autorités dans les régions du nord, le développement de la citoyenneté,

le déploiement des autorités intérimaires, le processus de DDR, le terrorisme, la montée de la criminalité organisée, en particulier le banditisme dans les grands axes de la région.

Un des représentants des Forces de sécurité maliennes s'est félicité de la collaboration qui lie les forces de la Mission onusienne aux FAMA dans la conduite de patrouilles urbaines, mais aussi celles de longue distance. Il a, ensuite, émis le vœu que la MINUSMA puisse se joindre aux FAMA dans la sécurisation des escortes civiles qui font l'objet d'attaques permanentes par des hommes armés sur les grands axes de la région.

Enfin, le Gouverneur de la région de Gao a insisté auprès de la délégation pour que tout soit mis en place pour "bâtir les chantiers du développement" qui peuvent aider à débarrasser sa région de la pauvreté qui est la source de tous ces maux.

Les membres de la mission d'évaluation technique ont aussi eu un tête-à-tête avec M. Mohamed El-Amine Souef, chef de bureau régional de la MINUSMA, qui était entouré de tous ses collaborateurs. Outre les échanges de vues habituels, les discussions ont, entre autres porté sur la situation sécuritaire dans la région, le processus de réformes institutionnelles, les conflits intercommunautaires.



## KIDAL : LA MINUSMA REHABILITE 12 PUIITS POUR FACILITER L'ACCES A L'EAU AUX POPULATIONS



**2000 ménages de quatre quartiers de la ville de Kidal vont profiter de 12 puits réhabilités. Cet appui de la MINUSMA survient dans le cadre de la mise en œuvre des Projets de réduction de la violence Communautaire. La réception officielle de ces infrastructures a eu le 21 juillet dernier.**

Financé par la MINUSMA et exécuté par UNOPS (Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) à hauteur de près de 27.500.000 Frs CFA sur une période de 40 jours, le projet a entre autres pour objectif, d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les ménages et de développer le maraichage dans la région.

Présents à la cérémonie, les bénéficiaires, les représentants de la société civile, de la Commission de gestion de la crise de l'eau de Kidal, les Chefs de quartiers et des ONG, n'ont pas manqué de témoigner leur satisfaction à la MINUSMA pour ses multiples efforts dans le cadre de la stabilisation et l'appui aux différentes couches sociales les plus vulnérables.

La représentante des femmes du quartier Angamali, Mme Manda Walet Tamiya, a remercié la MINUSMA « pour son aide ô combien importante pour Kidal », en rappelant que la ville a toujours connu un réel problème d'approvisionnement en eau qui ne

fait que s'accroître d'année en année, du fait de l'augmentation de la population.

Pour elle, « cette action de la MINUSMA permettra aux ménages d'avoir accès à l'eau ». Comme les représentants des autorités locales, elle a souhaité que la MINUSMA puisse les accompagner dans l'amélioration de ces ouvrages financés, en creusant les puits plus en profondeur car, a-t-elle dit : « nous avons un sérieux problème de tarissement des puits à une certaine période de l'année ».

Le chef de la section DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion), initiatrice du projet, a remercié les autorités locales et les communautés présentes et a souligné l'importance pour sa section et la Mission, d'appuyer de telles initiatives permettant aux populations d'améliorer leur quotidien.

Il a en outre réaffirmé l'engagement de la MINUSMA à accompagner la réinsertion socio-économique des populations de la région de Kidal, et rassuré les femmes quant au fait de transmettre leur doléance de voir les puits améliorés, à la hiérarchie de la MINUSMA.

## GOUNDAM : DES LEADERS COMMUNAUTAIRES EDIFIÉS SUR LE MANDAT DE LA MINUSMA



**Le Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou a organisé le 31 juillet dernier à Goundam, une séance d'explication du mandat de la Mission au profit des leaders communautaires de la ville, afin de mieux faire comprendre son rôle dans le processus de paix et son appui à la mise en œuvre de l'Accord.**

L'activité a été menée en partenariat avec la Direction de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, la Coordination des Associations et Organisations Féminines (CAFO) et le Conseil Communal des Jeunes de Goundam. Elle a réuni au Centre des Femmes de Goundam, une cinquantaine de leaders communautaires, dont 25 femmes et 25 jeunes des différentes communautés du cercle de Goundam.

Au cours de cette séance, les participants ont suivi un film documentaire retraçant le rôle du personnel en uniforme et une présentation sur le mandat, les

activités et les principales réalisations de la Mission onusienne. « Nous avons compris que la MINUSMA est là pour appuyer les autorités du Mali et non les substituer. Chacun de nous va faire une restitution à sa base, sa famille pour mieux vous aider à nous aider » a déclaré Mme Mariam Alassane Cissé, Vice-Présidente CAFO.

Les participantes se disent reconnaissantes des efforts de la MINUSMA aux côtés des maliens pour la recherche de la paix et la quiétude des populations. « La MINUSMA nous a fait sortir de l'ornière. Nous avons vu nos capacités renforcées en leadership féminin, la vie associative. Aujourd'hui, c'est aussi grâce à la MINUSMA, que les femmes de Goundam voient leurs rêves réalisés, avec la réhabilitation du centre multifonctionnelle, qui est un véritable levier des activités génératrices de revenus des femmes. » s'est réjoui Mme Mariam Boury, Présidente Direction de la Promotion de la Femme, de l'Enfant de Famille.



# LA RESOLUTION 2295 RENOUVELANT LE MANDAT DE LA MINUSMA EXPLIQUEE A LA POPULATION DE MENAKA



*Les 24 et 25 juillet 2016, une équipe de La MINUSMA s'est rendue dans la ville de Ménaka pour s'entretenir avec les femmes et les jeunes sur la résolution 2295 (2016) du Conseil de sécurité qui renouvelle son mandat jusqu'au 30 juin 2017. Conduite par le Bureau de l'Information Publique, la mission qui a duré cinq jours, a vu la participation d'agents de la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA ainsi que de la Police des Nations Unies (UNPOL).*

La jeunesse de Ménaka regroupée au sein de Conseil communal s'est donné rendez-vous à l'Ecole de Ménaka IV dans la matinée pour suivre un exposé sur le contenu de la résolution 2295 (2016). La séance qui a duré deux heures, a été facilitée par M. Seydou Yacouba du Bureau de l'Information Publique de la MINUSMA à Gao. A ses côtés, Yahya Ascofaré de la division des Affaires civiles qui lui, a souligné quelques réalisations de la Mission dans la région de Ménaka, à travers ses projets à impact rapide, dont la réhabilitation de bâtiments publics, administratifs, ainsi que des Légions de gendarmerie, ou encore, des commissariats de police nationale. Le seul

terrain de football de Ménaka qui est contiguë à la Place de l'Indépendance est lui aussi en pleine rénovation.

M. Sidi Touré, président du Conseil communal de Ménaka, s'est dit satisfait de cette présentation sur la Mission onusienne : « Cette séance nous a permis de mieux connaître le mandat de la MINUSMA. » Une visite de la MINUSMA qui semble avoir fait l'unanimité et aplanit les difficultés. « Malgré les difficultés internes qui existent entre le Conseil communal et le Conseil local, notre jeunesse a répondu favorablement à l'invitation de la MINUSMA, » c'est à nouveau réjouit Sidi Touré.

La délégation s'est, ensuite, entretenue avec les femmes de la Coordination des Associations et Organisations Féminines (CAFO) autour du même sujet. La rencontre a eu lieu au siège de l'association, en présence de Mme Halimatou Maiga, présidente locale de la Coordination. « Je souhaite la bienvenue à la MINUSMA qui a eu le courage de venir vers nous pour nous expliquer sa nouvelle résolution. Je suis tout à fait convaincue que si nous : femmes

de Ménaka maîtrisons le contenu de ladite résolution, alors nos maris feront la même chose. Avec une compréhension approfondie de cette nouvelle résolution, dorénavant nous saurons à quoi nous attendre de la part de la Mission », a-t-elle déclaré dans son mot de bienvenue.

Le processus de DDR, les relations entre la MINUSMA et les deux mouvements armés (CMA et Plateforme), le processus de recrutement au sein de la Mission onusienne, les projets à impact rapide et ses bénéfiques pour la population de Ménaka, l'insécurité grandissante malgré la présence de la MINUSMA, sont entre autres sujets abordés lors de cet entretien à bâtons rompus.

A la fin de la séance, une femme leader a laissé parler son cœur en disant « tout ce que nous voulons maintenant c'est la paix. Etant partisane de la paix, je suis venue vous écouter. Mon souhait est que cette nouvelle résolution nous apporte une paix définitive. Sans la paix, le Mali continuera de perdre ses fils qui tombent sous les balles d'autres maliens ».

# L'UNITE DE VUE POUR L'UNITE D'ACTION : FORUM SUR LA CONTRIBUTION DES LEADERS RELIGIEUX A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION



*Sur initiative des leaders religieux du Mali, avec le soutien de la MINUSMA, s'est ouvert ce 2 août 2016 au Centre International de Conférence de Bamako CICB, un Forum sur leur contribution à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Placée sous le haut parrainage du Président de la République, c'est le Premier Ministre qui présidait la cérémonie d'ouverture en lieu et place du Chef de l'Etat.*

La salle de presse du Centre International de Conférence de Bamako CICB a refusé du monde ce 2 août au matin. Placée sous la présidence de M. Modibo Keita, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie d'ouverture de ce Forum a enregistré la présence de nombreux membres du Gouvernement et du corps diplomatique accrédité au Mali, des chefs des institutions de la république, de nombreux journalistes, mais aussi du Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général de l'ONU en

charge des questions politiques de la MINUSMA et bien sûr des leaders des communautés et associations religieuses du Mali.

Organisé par le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) avec l'appui de la MINUSMA à travers la Division des affaires politiques, ce forum a regroupé les représentants du Haut Conseil Islamique du Mali (HCI), de l'Eglise Catholique, et l'Association des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes (AGEMP) du Mali. Des délégués venant de toutes les régions du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal) ont également fait le déplacement pour ensemble réfléchir à une plus grande et une meilleure implication des leaders religieux dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. C'est Mon Seigneur Jean Zerbo qui le premier a pris la parole. Après avoir exhorté l'assistance à une pensée pieuse pour les âmes des victimes civiles et militaires, maliennes et étrangères du conflit, l'Archevêque



de Bamako, a prôné pour un retour définitif à la paix. Dans un discours exclusivement orienté sur la recherche de la paix, Mon Seigneur Zerbo, reprenant les mots d'un des patriarches des familles fondatrices de Bamako a appelé les fidèles et les leaders des différentes religions du Mali à l'unité car, dit-il : « une guerre de religions peut nous anéantir ».

Une fois les remerciements d'usage adressés, le Président du Haut Conseil Islamique du Mali, l'Imam Mahmoud Dicko, a, dans son discours, commencé par contextualisé la rencontre. Selon lui, même si « l'Accord a fait couler beaucoup d'encre, » il faut se l'approprier, le partager afin de l'appliquer pour le bonheur des maliens. Il a profité de cette "tribune" pour relayer ce qu'il a qualifié de « position des populations » qui s'interrogent sur la continuation de l'instabilité malgré le mandat robuste et les moyens supplémentaires accordés à la MINUSMA. Toutefois, l'Imam Mahmoud Dicko a volontiers reconnu que « faire la paix dans notre pays est d'abord notre responsabilité à nous maliens. » Poursuivant dans la même veine, il a rappelé au Gouvernement du Mali l'urgence de la tenue d'un dialogue national, qui reste l'une des fortes attentes des maliens : « Il va falloir que l'on se parle et que le Gouvernement fasse l'effort que l'on se parle, » a-t-il martelé, faisant référence à l'article 15 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, qui stipule la tenue d'une "conférence d'entente nationale".

M. Koen Davidse, Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef de la MINUSMA par Intérim, a commencé son propos en remerciant les organisateurs mais également les ministères qui ont accompagné cette initiative, à savoir le Ministère de la Réconciliation nationale et le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte. Tout en se réjouissant de la tenue de ce forum, l'Adjoint du Chef de la MINUSMA a tenu à exprimer la préoccupation des Nations Unies face aux affrontements violents survenus dans la ville et dans la région de Kidal. « Ces derniers développements ne sont pas de nature à contribuer à une stabilisation et une paix pérennes. Tout au contraire. Ils vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre de cet Accord de Paix signé le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015, » a déclaré M. Davidse.

Concernant la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation justement, le chef du pilier politique de la MINUSMA considère prépondérant le rôle des leaders religieux : « Plus que jamais la promotion du dialogue et de la réconciliation doivent être au cœur des débats. En ce sens, vous, les leaders religieux vous avez une responsabilité toute particulière. Vous devez être en première ligne pour

faciliter, accompagner et soutenir toute initiative portant des messages de tolérance et de paix. Vous avez un rôle primordial dans la mobilisation et la sensibilisation des forces vives maliennes ».

Et M. Davidse de continuer à exposer le point de vue de la Mission de façon on ne peut plus claire : « La MINUSMA pour sa part demeure plus que jamais, fermement engagé dans la promotion du dialogue politique et celui du processus de paix et de réconciliation, en vue de parvenir à l'établissement d'une paix durable et définitive au Mali. A cet égard, la Mission soutient pleinement la tenue de la Conférence d'Entente nationale, laquelle soit s'inscrire dans un cadre inclusif, où tous les segments de la société sont représentés et ont force de propositions, notamment les femmes et les jeunes ».

Avant de clore son intervention, le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies à lancer un appel au peuple malien : « Permettez-moi à mon tour, d'appeler de tous mes vœux, l'ensemble des Maliennes et des Maliens, du Nord et du Sud à s'unir pour donner une chance à cet accord. Afin que le Mali renoue avec la stabilité et la prospérité tant espérée par la population. Un processus de paix nécessite des compromis et de la persévérance de part et d'autre. Il n'y a pas d'alternative à la Paix. »

Placée sous sa Présidence, le Président de la République avait chargé son Premier Ministre de le Représenter. Monsieur Modibo Keita, Chef du Gouvernement s'est tout d'abord associé aux pieuses pensées de Mon Seigneur Zerbo envers toutes les victimes. Entamant son adresse en bambara, il s'est réjoui de la tenue d'une telle rencontre et a souhaité, concernant l'Accord, sa compréhension et sa mise en œuvre que : « Doussou kana san soro hakili kan, » autrement dit que "l'orgueil ne l'emporte pas sur la raison". Pour faire écho au besoin de dialogue du peuple malien, transmis ici par l'Imam Dicko, M. Keita a rappelé que l'article 15 est relatif au règlement qui oppose les différentes parties signataire autour de l'appellation "Azawad". Cependant, le Chef du Gouvernement, n'entend pas passer sous silence cette doléance et rassure quant à la nécessité d'un dialogue entre les maliens.

Au terme de cette journée, des recommandations, voir même un plan d'action pourraient émerger des échanges entre les différents participants. Des participants qui sont unanimes sur des principes fondamentaux que sont : la nécessité de disséminer et de mieux expliquer l'Accord et ce, de façon coordonnée et unie, afin de mieux le faire accepter par tous.

## “CITADELLE DU DESERT” : UNE OPERATION DE SECURISATION DE LA VILLE DE TOMBOUCTOU



**Du 24 au 27 juillet, les éléments de la Force du Secteur Ouest de la MINUSMA, en coordination avec les Forces de Défense et de Sécurité Malienne (FDSM) et celle de l'Opération Française Barkhane, ont mené une opération de sécurisation de la ville de Tombouctou dénommée "Citadelle du Désert". Neuf unités ont participé à cette opération tripartite de grande envergure. Chacune des trois Forces, a mobilisé trois unités qui ont opéré conformément à leurs mandats respectifs et dans des zones différentes. Ensemble avec les FAMA et Barkhane, la Police des Nations Unies (UNPOL), la Gendarmerie et divers contingents de la MINUSMA, dont les burkinabés et les suédois mais également l'unité aérienne salvadorienne et celle de déminage du Cambodge, ont fait équipe pour rassurer et protéger les populations de la cité des 333 saints.**

Au cours de ces jours, des patrouilles diurnes et nocturnes ont été effectuées dans la ville et ses alentours ainsi que de poste de contrôle routiers et dans des domiciles ciblés. Des actions menées avec un appui aérien, à travers des vols de reconnaissances et des vols de rappe. « L'opération citadelle est une réponse aux attaques successives contre des checkpoint des Forces de Défense et de Sécurité Maliennes à Tombouctou, pendant ses de deux dernier mois » a indiqué l'adjoint du Commandant de la 5ème région militaire de Tombouctou, le Col Fatogoma Traoré.

Au cours de la journée du lundi 25 Juillet, les Casque Bleus ont mené des activités civilo-militaires au profit des populations de la ville de 333 Saints. Il

s'agit : d'une opération de ramassage d'ordure dans le quartier Sankoré, un don de produits de première nécessité à l'école de sourds muets, et d'une assistance en médicaments au Centre de Santé de Référence de Tombouctou. Ces activités font partie d'une série d'efforts visant à soulager les maux des populations vulnérables et renforcent la confiance entre les communautés et le personnel de la Mission Onusienne.

Le maire de la ville de Tombouctou, Halé Ousmane, a renouvelé sa reconnaissance à la MINUSMA pour son engagement en faveur de la Paix et de la Stabilité des communautés. « Vous venez encore apporter de la joie dans les cœurs de nos populations qui voient la MINUSMA mettre fin à un calvaire pour ce quartier. Avec cette opération de ramassage d'ordure, les populations vont retrouver un environnement assaini sans moustiques ni mauvaises odeurs. Ensemble avec le chef de quartier, nous allons trouver un mécanisme qui empêche que les ordures s'accumulent à nouveau sur ce site » a-t-il déclaré.

Le dernier jour des opérations, une conférence de presse a été organisée, dans la salle de réunion de la zone de défense n°5, pour faire le point sur les missions effectuées. Le Commandant du détachement de Barkhane à Tombouctou a signalé que la mission des forces françaises « est d'appuyer les FAMA comme c'est déjà le cas depuis trois ans. Cette opération a permis de mettre en avant les FAMA et les efforts de coordination ». Pour sa part, Le Colonel Gilles CHOUAN, Chef des opérations militaires du Secteur



Ouest de la MINUMA, a rappelé que ce secteur a mis en place un meilleur mécanisme de coordination entre les différentes troupes, en vue d'apporter la plus large protection possible aux populations. « Cette opération a été une occasion d'aller vers les populations, les assurer que les forces sont à leurs côtés mais aussi d'approfondir la confiance entre les FDSM et les forces internationales » a-t-il ajouté.

Le Chef du bureau régional de la MINUSMA a tenu à souligner l'utilité de cette méthode dans la

coordination des opérations de sécurisation. « Malgré que nous ayons des mandats différents, toutes ces forces ont planifié et mené ces actions ensemble. La capacité d'agir, de travailler ensemble sur des objectifs communs, choisis de façons coordonnées, nous rendra plus efficace qu'auparavant. Cela est aussi un message à ceux qui veulent perturber le processus de paix » a-t-il fait savoir.



## UN CADRE DE CONCERTATION SUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE VOIT LE JOUR A GAO



**La région de Gao vient de lancer, ce vendredi 22 juillet 2016 à l'Ecole des Infirmiers, son cadre de concertation des organisations de la société civile pour la justice transitionnelle. Le préfet du Cercle de Gao a présidé la cérémonie de lancement durant laquelle il a déclaré « la justice transitionnelle est d'un intérêt assez capital pour notre pays en quête de paix et de stabilité ».**

La création de ce cadre de justice transitionnelle fait suite à une série de rencontres organisées par la Division des droits de l'homme de la Mission onusienne dans les villes d'Ansongo et Gao ; ainsi que dans la région de Ménaka depuis le début de cette année. Toutes ces rencontres visaient à renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles puissent jouer un rôle actif dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes de la justice transitionnelle au Mali.

S'adressant aux participants à la cérémonie de lancement, M. Jean-Marie Kalama qui représentait la division des droits de l'homme de la MINUSMA, a indiqué que « ce cadre a pour finalité, entre autres, de lutter afin que les victimes de la crise qui a sévit dans la région de Gao en 2012 ne soient pas sacrifiées sur l'autel de la réconciliation nationale ». Il les a encouragé à soutenir cette initiative afin qu'elle puisse remplir son mandat. « Faites de ce cadre votre organe, » a conclu M. Kalama.

Chef Songhay Moussa Souma Maiga est le président du nouveau cadre de concertation comprenant les organisations socioprofessionnelles, les autorités religieuses et coutumières, les associations de femmes et de jeunes, ainsi que les associations œuvrant dans le domaine des droits de l'homme. « Notre credo est : Tous Ensemble, » a lancé le Chef Songhay aux participants à qui il a expliqué les

objectifs, la procédure et le mode de fonctionnement dudit Cadre. Il a aussi profité de cette occasion pour présenter les membres de son comité.

Accueillant favorablement cette initiative, le Préfet du Cercle de Gao fit le vœu, au nom de sa zone, de soutenir les objectifs du Cadre de concertation des organisations de la société civile de Gao pour la justice transitionnelle. « Je prends l'engagement ici que ce projet bénéficiera du soutien de l'ensemble des autorités administrative et politique du Cercle de Gao afin que soient efficacement accompagnés les efforts du Gouvernement du Mali dans le domaine du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit ».

« La justice transitionnelle est un mécanisme qui a pour but de favoriser la réconciliation au sein d'une société. Le Mali continue de faire face à des violences graves et à grande échelle et certaines de ces violences ne doivent pas être oubliées. C'est la raison pour laquelle ce mécanisme a été mis en place pour donner une réponse définitive à cette question liée aux violations passées » a souligné M. Ousmane Touré, membre de la société civile basé à Bourem.

L'appui aux mécanismes de la justice transitionnelle au Mali est un axe important du plan de travail de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA. Le renforcement des capacités des organisations de la société civile en matière de justice transitionnelle est une des modalités de réalisation de cet axe de travail. A Bamako comme dans les régions du Nord du Mali, des cadres de concertation des ONG et associations de défense des droits de l'homme ont été créés avec le soutien et l'accompagnement de la Division des droits de l'homme. Ces cadres travaillent, entre autres, à la mise en œuvre de la justice transitionnelle y compris la Commission Vérité, Justice et Réconciliation.



# VIOLENCES SEXUELLES BASEES SUR LE GENRE : LES ACTEURS JUDICIAIRES DE GAO EN FORMATION



**M. Mohamed El-Amine Souef, Chef du Bureau régional de la Mission onusienne à Gao, a officiellement ouvert, ce mardi 26 juillet 2016 dans la salle de réunion du Conseil Régional, un atelier de renforcement des capacités à l'intention des acteurs de la Justice, des officiels des Forces de Sécurité du Mali, de la Police des Nations Unies, et des représentants de la société civile en matière de prise en charge judiciaire et de répression des violences sexuelles financé par le projet PBF-GPI. Le Conseiller du Gouverneur de la Région de Gao en charge des affaires administratives et judiciaires et le Procureur de la République étaient également présents à la cérémonie d'ouverture de cet atelier dont l'objectif est de renforcer la réponse judiciaire en matière de violences sexuelles, basées sur le genre (VBG) liées au conflit.**

Dans les régions du nord du Mali, plusieurs formes de violences sexuelles liées au conflit ont été commises et ont continué à être signalées à ce jour, y compris des viols parfois collectifs, des enlèvements pour viols, du mariage forcé, de l'exploitation et l'esclavage sexuels et de la

prostitution forcée dans ces régions. Certaines victimes préfèrent garder le secret par peur des représailles, de rejet social, de honte, d'humiliation. Les conséquences de cette crise se traduisent par un profond traumatisme des populations et des victimes et les placent dans une situation particulière de vulnérables. Ces actes auraient été perpétrés par des groupes armés, notamment lors de perquisitions domiciliaires, aux postes de contrôle et dans les lieux de détention. Ces atteintes à l'intégrité physique et à la dignité humaine restent pour beaucoup impunies, malgré les efforts que fournissent les juridictions dans leur répression, en tant que crime contre l'humanité ou crime de guerre selon le cas.

Organisée en collaboration avec l'unité Protection de la Femme, la division des droits de l'homme, la Police onusienne, la section des Affaires judiciaires et pénitentiaires, le projet Peace Building Fund – Gender Promotion Initiative ( PBF-GPI) pour le compte des Nations Unies/MINUSMA d'une part et, d'autre part, les acteurs de la Justice, de la Police et de la société civile comme partenaires

externes aux Nations Unies, cette rencontre d'une durée de trois jours se penche sur plusieurs aspects des violences sexuelles basées sur le genre liées au conflit, notamment l'état des lieux de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre liées au conflit à Gao, les défis de la prise en charge judiciaire et de la répression des violences sexuelles et basées sur le genre liées aux conflits armés, le rôle de la société civile dans l'accompagnement judiciaire des victimes des viols et violences sexuelles, les techniques d'investigation des cas des violences sexuelles commises en période de conflit, entre autres.

L'équipe de formation est constituée des formateurs de la MINUSMA, de l'ONU FEMME et des personnes ressources locales qui sont spécialisés dans les thématiques couvertes par la formation. Ces formations qui se veulent interactive combineront plusieurs techniques et méthodologies de formation incluant les présentations par vidéo projection, les scénarios et études de cas, les exercices pratiques, les travaux de groupes et restitutions en plénière. A la fin de la formation, tous les

participants recevront une documentation contenant tous les sujets abordés lors de l'atelier.

« Les droits de la femme sont une priorité pour la MINUSMA conformément à son mandat visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme à travers de nombreux instruments internationaux depuis sa création en 1945 » a déclaré le Chef de Bureau régional de la MINUSMA. M. Souef a conclu en prévenant que « la violence à l'égard de la femme est sans doute une violation de leurs droits fondamentaux. En conséquence, nous avons tous l'obligation de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour lutter contre cette violence et l'éliminer de nos sociétés ».

M. Amadou Barry, conseiller du Gouverneur de la région de Gao en charge des affaires administratives et judiciaires, se félicite de la tenue de cette formation. « Cet atelier a pour objectif de sensibiliser non seulement les acteurs de la justice, mais également tous les autres acteurs de la chaîne pénale afin de mieux s'acquitter de leurs fonctions judiciaires pour que nos sœurs qui ont été victimes un moment

de leurs vies soient rétablies dans leurs droits. Ainsi le Mali va retrouver la paix et la réconciliation » a-t-il affirmé.

« La plupart des victimes d'abus sexuels ne déclarent pas les actes subis et plusieurs ne les dénoncent pas » a regretté M. Housseini S. Cissé, procureur de la République. En même temps, il se réjouit de la tenue dudit atelier qui renforcera la capacité des OPJ (Officiers de Police Judiciaire), qui sont appelés à mener des enquêtes judiciaires le plus vite possible. Il souhaite aussi que certaines restrictions soient imposées aux entretiens entre l'avocat, d'une part, et les victimes et leurs suspects, d'autre part.

La situation des victimes des violences sexuelles et basées sur le genre dans les régions du Nord du Mali demeure préoccupante. En effet, la crise a fragilisé l'Etat qui fait face à de nombreux défis : maintien de l'intégrité territoriale, faiblesses des institutions publiques et de l'état de droit. Un contexte qui a favorisé la corruption et l'instauration d'une culture d'impunité.





## LA BRIGADE MIXTE DE GENDARMERIE DE SEVARE BENEFICIE D'UN PROJET A IMPACT RAPIDE DE LA MINUSMA



**Le Bureau régional de la MINUSMA a procédé le mardi 26 juillet 2016 à l'inauguration d'un Projet à impact rapide en faveur de la Brigade mixte de Sevaré, un dispositif important de la Légion de Gendarmerie de la région de Mopti. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la région qui n'ont pas caché leur satisfaction de voir les locaux mis à neuf.**

La réhabilitation de la Brigade mixte de Sevaré est financée à travers un projet QIP's de la MINUSMA à hauteur de 26.371.840 F CFA. Ce montant a permis de construire, outre deux cellules de garde à vue homme/femmes dotées cette fois de toilettes, et un mur de clôture autour de la Brigade, mais aussi d'aménager un espace d'attente doté de 6 bancs publics en ciment, situés dans la cour afin d'accueillir les populations souhaitant être entendues par la Gendarmerie ou sollicitant les services de celle-ci.

Le représentant du Gouverneur présent à la cérémonie s'est réjoui de la réalisation des travaux de rénovation, effectués grâce à l'accompagnement du Bureau Régional des Droits de l'Homme de Mopti (BRDHM). Il a souligné que « depuis la création de la Brigade mixte, elle était toujours remplie de suspects alors qu'il n'y avait pas de cellule adaptée pour cela ». Le Commandant de la Légion de Gendarmerie, maître des lieux ainsi rénovés, a quant à lui tenu à souligner qu'il « appréciait particulièrement le soutien de la MINUSMA à travers sa Division des Droits de l'Homme à la Gendarmerie de la région. Il a rappelé que ce soutien n'est pas le premier et a demandé à la Brigade mixte de profiter au maximum de ce nouvel apport pour mener à bien sa mission ».

En plus de la présence des autorités civiles et du Procureur général près la Cour d'appel de Mopti, tous les Commandants militaires de la région de Mopti sont venus témoigner de la bonne collaboration avec la Division des droits de l'homme de Mopti. La réalisation d'un tel Projet à impact rapide va aider à consolider davantage la relation de travail qui unit le BRDHM et les autorités militaires de la région, au bénéfice de tous. D'autres réalisations permettant d'améliorer les conditions de travail des gendarmes seront discutées prochainement avec le commandement.

Selon un officier des droits de l'homme présent à la cérémonie, « la Brigade mixte existait depuis plus de 30 ans dans cet état, les animaux et les passants traversaient la cour comme si on était dans un marché. Mais avec la réhabilitation de cette Brigade, la MINUSMA à travers sa section Droits de l'Homme, vient de réaliser un très bel appui à la Gendarmerie et l'un des partenaires très importants dans la promotion et la protection des droits de l'homme ».

La Brigade mixte de Gendarmerie de Sevaré est située à un important carrefour permettant à la fois de se rendre dans les régions du Nord du Mali et dans le pays Dogon. Il apparaît donc nécessaire de créer des conditions de travail appropriées pour cette force chargée des missions de sécurisation de la population civile. De plus, des gendarmes bien équipés et bien formés jouent un rôle important dans le rétablissement de la loi et de l'ordre dans les zones de conflits, à l'instar de ceux que la région de Mopti a récemment connus.

## LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, UNE RESPONSABILITE DES ELUS



**L'Assemblée Nationale du Mali a mis en place un réseau des parlementaires pour la défense des droits de l'Homme en 2015. En soutien au réseau, la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA a organisé une table-ronde les 22 et 23 juillet. Le but : sensibiliser les parlementaires sur le sujet et créer un cadre de réflexion et d'échange sur le rôle de l'Assemblée nationale en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.**

« Le respect et la protection des droits de l'Homme étant une quête de plus en plus forte de la société malienne, il apparaît nécessaire que l'Assemblée nationale intègre désormais cette question dans ses débats », a souligné le Président du Réseau des Parlementaires Maliens pour la défense des droits de l'Homme, l'honorable Idrissa Sankaré.

Cette table-ronde de deux jours visait ainsi à promouvoir une culture des droits de l'Homme au sein du Parlement malien, et à les sensibiliser aux enjeux et défis entourant le respect de ces droits au Mali. Elle a aussi servi de cadre de réflexion sur les engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit et d'échange entre l'Assemblée Nationale et les autres acteurs des droits de l'Homme.

« Comme partout dans le monde, de nombreux défis relatifs au respect et à la promotion des droits de

l'Homme persistent au Mali. En effet, la lutte contre l'impunité, la mise en place d'un processus crédible de justice transitionnelle, le respect des droits des femmes et des enfants, et l'accès aux services sociaux de base, sont autant de questions qui se posent au Mali », a indiqué Madame Annie Rashidi Mulumba, Représentante du Directeur de la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA.

En tant qu'élus et représentants du peuple, les parlementaires ont une responsabilité et un rôle central dans la protection et la promotion des droits de l'Homme. « L'activité parlementaire dans son ensemble, notamment l'élaboration des lois, l'adoption du budget et le contrôle de l'exécutif, couvre toute la sphère des droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels et a donc un impact immédiat sur la jouissance des droits de l'Homme », a ajouté Madame Mulumba.

Afin de diversifier les échanges, en plus des députés maliens, la Division des droits de l'Homme a également invité d'autres institutions et organisations, notamment des représentants de la Cour Constitutionnelle, du Ministère de la Justice et des droits de l'Homme, du Bureau du Médiateur de la République, et des organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme. Au total, 49 participants, dont 29 membres de



L'Assemblée Nationale, ont pris part à l'événement.

Cette table-ronde s'inscrit dans la stratégie de la Division des droits de l'Homme qui vise à renforcer les institutions nationales en matière de droits de l'Homme et à créer un cadre d'échange entre les différentes organisations et institutions qui ont des mandats en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme.

### RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPEMENT

Cinq panélistes se sont succédé au cours des deux jours de travail pour animer les travaux de réflexion, les débats et les échanges sur les notions de base des droits de l'Homme, les obligations internationales du Mali en la matière, le rôle des parlementaires ainsi que les mécanismes onusiens et africains de protection des droits de l'Homme. Des travaux de groupe ont permis d'approfondir davantage la réflexion autour des thématiques de l'accès à la justice et la privation de liberté ainsi que le dialogue avec la société civile.

Selon le Professeur Abraham Bengaly, l'un des panélistes, les parlementaires ont un rôle important à jouer, notamment pour la ratification des instruments relatifs aux droits de l'Homme et à travers le contrôle de l'action gouvernemental en lien avec la mise-en-œuvre des instruments juridiques relatifs aux droits de l'Homme et l'adoption des lois d'application de ces instruments.

À l'issue de la formation, les participants ont été appelés à formuler des recommandations pour servir d'assises au plan d'action pour le réseau des parlementaires pour les droits de l'Homme. Parmi celles-ci, la création d'un cadre de concertation entre le Parlement et la société civile ; la mise en place d'un groupe d'assistants parlementaires devant servir d'interface entre la société civile et le Parlement ; la relecture de la loi sur l'assistance judiciaire ; le plaidoyer pour la mise en place d'un fonds d'assistance des victimes ; et la ratification du protocole facultatif relatif à la peine de mort.

« Sans le respect des droits de l'Homme, il n'y a pas de développement. La présence massive des honorables députés témoigne tout l'intérêt qu'ils ont pour le sujet », a souligné pour sa part Monsieur Zoumana N'Tji Doumbia, président de la Commission des lois.

L'Assemblée Nationale a adopté en novembre 2015, au cours d'une session plénière, la Résolution N°039/AN-RM portant sur la création du Réseau des Parlementaires maliens pour la Défense des Droits de l'Homme (RPD-DH). Le Réseau a pour objectif fondamental d'assurer une participation plus active des députés sur les questions des droits de l'Homme. Pour ce faire, le Réseau entend porter les questions des droits de l'Homme dans les débats à l'Assemblée Nationale, notamment lors de l'examen des projets et propositions de lois et des séances d'interpellation du Gouvernement.

## DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS POUR LA COUR CONSTITUTIONNELLE



**Vendredi, 29 juillet a eu lieu au siège de la Cour Constitutionnelle du Mali la remise officielle d'un lot de matériel informatique aux agents de l'institution. Jouant un rôle prépondérant dans tout processus électoral, la Cour Constitutionnelle est un partenaire privilégié de la Division Electorale de la MINUSMA, dont le rôle est notamment de soutenir les différents acteurs dans la préparation des élections au Mali.**

Une imprimante multifonctions intégrant un copieur, une imprimante scanner couleur et interconnectable en réseau à plusieurs ordinateurs ; un vidéoprojecteur ; un écran de présentation et de nombreux consommables informatiques constituent ce lot de matériel d'une valeur de neuf millions de Francs CFA.

Remis le 29 juillet dernier à la Cour Constitutionnelle par Madame Mbaranga Gasarabwé, Adjointe du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Représentante Résidente du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), ces outils doivent contribuer à rendre plus performante la Cour Constitutionnelle, dont le rôle est éminemment important dans le renforcement de la démocratie. « Nous savons tous que la Cour Constitutionnelle contribue fortement à la consolidation de l'Etat de droit. Comme vous le disiez lors du colloque international sur le rôle des juridictions constitutionnelles tenu à Bamako au mois d'avril dernier, elle est juge de la constitutionnalité des lois, garante des droits fondamentaux de la personne humaine, et elle régule le fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. C'est pourquoi il est fondamental pour elle de disposer de tous les moyens humains, techniques et matériels pour la réalisation de ses objectifs, » a

déclaré la Madame Gasarabwé dans son allocution.

Selon Manassa Danioko, la Présidente de la Cour Constitutionnelle, la MINUSMA a tenu toutes ses promesses : « À l'issue de la visite de courtoisie qu'il a bien voulu nous rendre le 16 février dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, Monsieur Annadif, a aussi exprimé tout son engagement à soutenir la Cour, l'un des maillons essentiels du processus de paix et de stabilité, et s'est engagé à l'accompagner dans la réalisation de ses missions. La MINUSMA a tenu ses promesses, à travers plusieurs actions au profit de la Cour Constitutionnelle du Mali. »

En effet, ce n'est pas le premier appui de la Mission onusienne à l'endroit de cette haute institution. L'historique de collaboration entre la Cour et la Division Electorale de la MINUSMA illustre bien la qualité des relations. L'un des faits marquants demeure le soutien apporté à l'institution à l'occasion de l'élection présidentielle de 2013, à travers le projet d'Appui au Processus Electoral au Mali (PAPEM), en mettant à sa disposition un ensemble d'équipements informatiques pour permettre un meilleur traitement des résultats. Dans cette même optique, en octobre 2015, la MINUSMA a procédé à la formation en informatique de base de trente-neuf (39) conseillers et cadres de la Cour Constitutionnelle. Il s'agit donc un partenariat fructueux auquel la MINUSMA n'envisage pas de mettre fin, en témoigne les propos de Madame Gasarabwé, notamment dans le domaine des formations : « Nous réitérons à ce stade la disponibilité de la MINUSMA à poursuivre ses enseignements pour plus d'efficacité ».





# ENBREF

## 31 JUILLET : JOURNÉE PANAFRICAINNE DES FEMMES

Au lendemain de l'indépendance de quelques pays africains, les femmes d'Afrique décidèrent de s'unir pour former une seule association afin de mieux se connaître, d'échanger leurs expériences, de conjuguer leurs efforts pour l'émancipation de la femme et la décolonisation des pays vivant encore sous le joug colonial.

Ce rêve est devenu réalité le 31 Juillet 1962 à Dar -Es- Salam, au Tanganyika, (actuelle Tanzanie) avec la création de la première organisation féminine continentale—« la Conférence des Femmes Africaines » (CFA) qui deviendra « Organisation Panafricaine des Femmes » (OPF) au Congrès de Dakar, en 1974. La Célébration du 31 Juillet, instituée par le même congrès de Dakar, offre aux Africaines un cadre permanent d'échange avec leurs Gouvernements sur les contraintes majeures à leur bien-être et au développement du continent.

Le Mali, à l'instar de la Communauté Africaine, célèbre chaque année le 31 juillet sous différents thèmes, la Journée Panafricaine des Femmes. Le thème retenu cette année par le Mali est « Comment Promouvoir la Participation Communautaire dans l'assainissement au Mali ».

En effet, l'assainissement constitue une préoccupation d'ordre International, Régional et National. Au niveau international, les questions d'assainissement sont inscrites au niveau de l'Objectif 6 des Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies, lancés en 2015.

Au niveau Régional, l'objectif 4 de l'agenda 2063 de l'Union Africaine est : « des Habitats Modernes et Vivables » vise l'accès de chaque citoyen au minimum vital de qualité dont la mise en œuvre exige des pays africains, l'amélioration de l'accès aux services d'approvisionnement en eau et assainissement.

Au niveau national, le Mali fait partie intégrante des acteurs qui ont adopté les 17 objectifs du développement durable et les 18 objectifs de l'Agenda 2063. Cependant, le pays est confronté aujourd'hui à une situation d'insalubrité avec ses conséquences néfastes sur le cadre et les conditions de vie et de santé des populations en général, des femmes et des enfants, en particulier. Dans ce contexte, la MINUSMA s'efforce



de maîtriser la gestion des déchets qu'elle génère afin de ne pas accentuer cette situation. Des contrats de gestion des déchets septiques, des déchets solides ordinaires et biomédicaux sont effectifs et des dispositions sont en cours pour la gestion des autres types de déchets dangereux. Par conséquent, il est du devoir de tout le personnel homme et femme (civil, militaire, police) d'observer un comportement exemplaire en matière de production de déchets.

Un environnement sain est un élément essentiel à la santé et à l'épanouissement de la femme et de de la famille. L'implication de tous est nécessaire. Célébrons avec les femmes du Mali et de l'Afrique, cette journée sous le signe de l'assainissement. MINUSMA/ Unité Genre et Unité Environnement et Culture

## 1<sup>ER</sup> AOÛT : DES LEADERS D'ASSOCIATIONS FÉMININES DE TOMBOUCTOU INFORMÉES SUR LE MANDAT DE LA MINUSMA

Le Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou en collaboration avec la Coordination des Associations et Organisations Féminines (CAFO) de Tombouctou a organisé, le 28 juillet dernier, une rencontre avec une cinquantaine de femmes leaders, issues de différentes communautés, afin de mieux leur faire comprendre son rôle dans le processus de paix et la dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix. C'était au Centre Ahmed Baba, en présence des Sections des Affaires Civiles, DDR, Stabilisation et Relèvement ainsi que la Force de la Mission des Nations Unies au Mali.

Au cours de cette séance de sensibilisation, les participantes ont suivi un film documentaire illustrant le rôle du personnel en uniforme et une projection sur le mandat de la Mission onusienne. La Section Stabilisation et Relèvement a profité de l'occasion pour expliciter le concept de Stabilisation, le rôle de cette composante au sein de la MINUSMA ainsi que sur les mécanismes de financement des projets à impact rapide. « Je suis mieux édifiée sur le mandat de la MINUSMA, qui est de soutenir l'Etat malien pour la reconstitution d'une nation unie avec l'ensemble de ses filles et fils » s'est réjouie Mme Lolo Fati Walet Amoye, Présidente de l'Association des femmes Touaregs de Barize.

« Nous ne pouvons que remercier la MINUSMA, pour son soutien indéfectible à la participation inclusive des femmes dans le processus de paix. Nous avons un rôle d'apaisement, de réconciliation des cœurs et des esprits, d'où la nécessité de notre implication dans la mise en œuvre de l'accord pour la Paix au Mali » a ajouté Mme Toure Halima Cissé, Présidente de l'APDF (Association Pour le Développement de la Femme).





Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de la Mission onusienne pour mieux faire comprendre son mandat. Une stratégie qui inclue notamment d'autres activités du même genre comme le "Thé dans le Grin" ou encore les "Débats citoyens".

## 1<sup>ER</sup> AOÛT

Pour célébrer la Journée Panafricaine des Femmes, le Réseau des Femmes Policières de la MINUSMA, a appuyé l'Association des Femmes Policières du Mali dans le cadre d'une opération de nettoyage et de débroussaillage de l'enceinte et des alentours immédiats du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, ainsi que de la Direction Générale de la Police Nationale.

C'était dans la matinée du 29 juillet dernier sous l'égide de l'Unité Genre/UNPOL (La police des Nations Unies) et en présence du Directeur Général de la Police nationale Malienne, de la Présidente de l'Association des Femmes Policières du Mali et de la Vice-Présidente du Réseau des Femmes Policières de la MINUSMA.

Après les colocations, les patrouilles conjointes et les projets à impact rapide, cette activité illustre, une fois de plus, les excellentes relations de coopération entre les Forces de Sécurité du Mali et leurs homologues onusiens.



## 1<sup>ER</sup> AOÛT

Depuis les affrontements survenus le 21 juillet dans la ville de Kidal, la MINUSMA patrouille en centre-ville, de jour comme de nuit, pour assurer la protection des civils, rassurer les populations et surveiller l'évolution de la situation aux fins de prévenir des combats dans la ville et à proximité de Kidal. La MINUSMA opère également des survols réguliers sur la ville et ses environs.

Le dispositif dissuasif mis en place par la MINUSMA, qui comprend un dispositif d'interposition positionné à une dizaine de kms de Kidal, a permis jusqu'ici d'empêcher des affrontements dans la ville ou à proximité, là où il y a une grande concentration de la population.

En parallèle, la MINUSMA poursuit ses bons offices auprès des parties concernées pour obtenir un règlement à travers le dialogue des différends qui les opposent et la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de paix.



## 2 AOÛT

Dans le cadre de sa première prise de contact avec les bureaux régionaux de la Police des Nations Unies (UNPOL) et les partenaires maliens, le Chef de la Police de la MINUSMA, l'Inspecteur Général de Police Issoufou Yacouba, a effectué une visite de travail dans la région de Tombouctou les 28 et 29 Juillet.

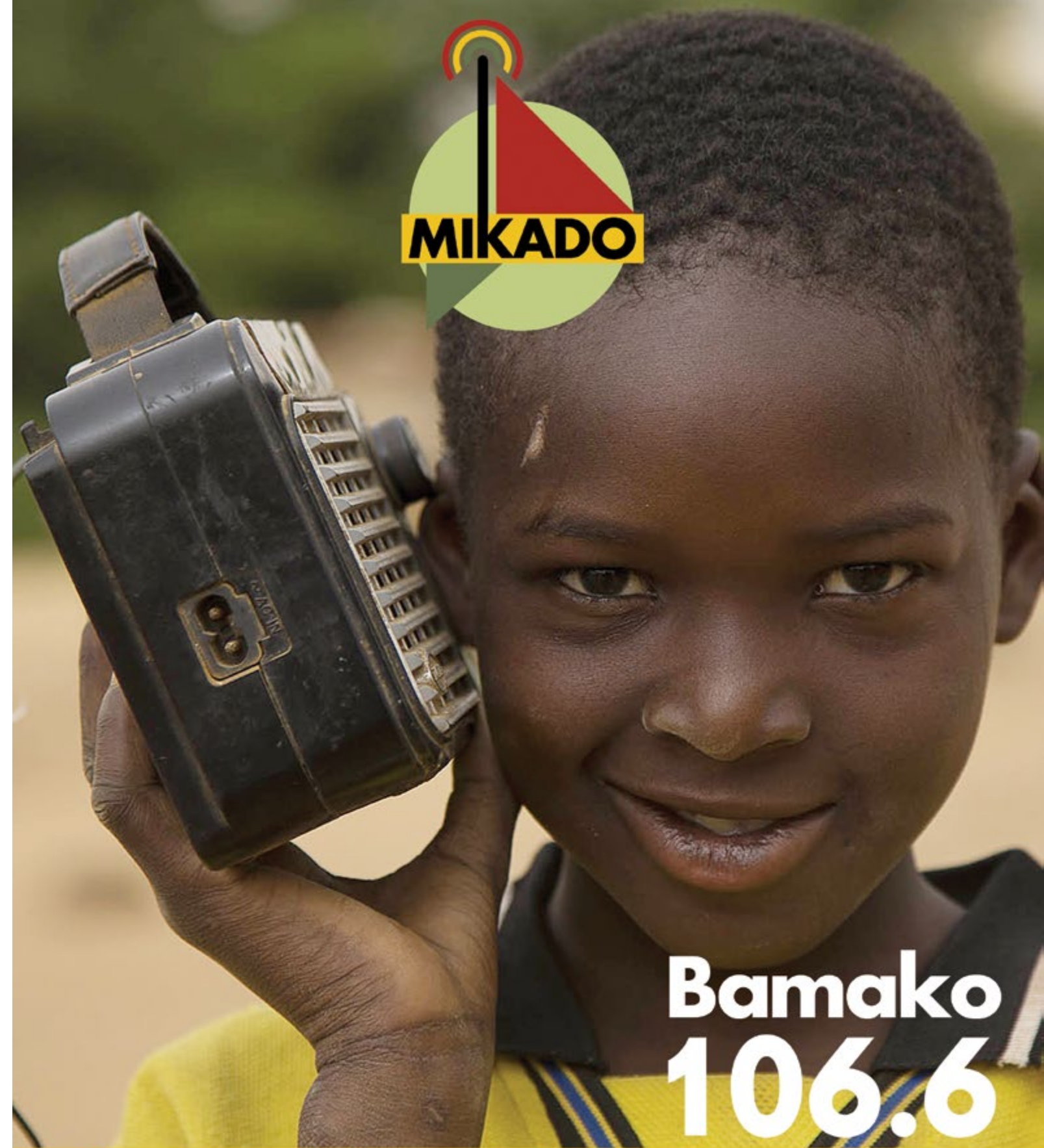
Après une brève présentation des activités de la région par le Commandant régional, le Commissaire Yacouba a effectué une tournée des différentes institutions maliennes de Tombouctou, notamment le Gouvernorat, le Tribunal, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale. Le Commissaire de Police a également payé une visite au Commandement Militaire du Secteur Ouest de Tombouctou et à l'Unité de la Police constituée du Nigéria. Monsieur Yacouba n'a manqué de rappeler la robustesse et les nouvelles approches du mandat de la MINUSMA.

De ces rencontres est ressorti la franche collaboration et l'appui considérable d'UNPOL-Tombouctou au profit des Forces de Sécurité Maliennes (FSM) de la région. La rencontre avec les partenaires FSM a également été l'occasion pour eux de partager certaines de leurs préoccupations avec le Commissaire de Police de la MINUSMA, dans une perspective de renforcement des capacités opérationnelles.

Le Commissaire de Police s'est ensuite rendu à Goundam, à plus de 40 kilomètres de Tombouctou, où il a procédé à la clôture d'une formation en informatique à l'intention des FSM ; il en a aussi profité pour rencontrer les autorités politico-administratives et militaires du cercle.







**Bamako**  
**106.6**

**MIKADO FM**

*La radio qu'on aime !*

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou





**MINUSMA**



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](http://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.facebook.com/minusma](http://www.facebook.com/minusma)

<http://minusma.unmissions.org>

